

Association Grand-Lieu/Nokoué  
10, rue de Verdun  
44 310 Saint-Lumine-de-Coutais  
<http://grandlieu-nokoue.org>



**Procès-verbal du conseil  
d'administration  
de l'association Grand-Lieu/Nokoué  
du vendredi 18 septembre 2015**

# **Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu/Nokoué du vendredi 18 septembre 2015 .**

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président; M. Bernard VINCENT, trésorier; M. Arnaud de la COTTE, trésorier-adjoint; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire; Mme Nadège DAVY, secrétaire-adjointe ; M. Vianney ORJEBIN et M. Bernard GUILLET. M. André LINARD, vice-président est excusé.

**19h, le président ouvre la réunion en présence de M Michel FRÉARD, professeur au collège Petite Lande et invité du Conseil d'Administration.**

## **1 – Approbation du procès-verbal du dernier CA**

## **2 – Compte-rendu du voyage à Sô-Ava de la délégation française.**

La délégation était constituée de deux membres de l'équipe municipale de St Lumine de Coutais : M. Bernard Coudriau (maire de St lumine) et M. Bernard Guillet (adjoint), des représentants de l'association Grand-Lieu/ Nokoué : M. Pierre-Marie Binet (président de l'association) et M. Vianney Orjebin (membre du CA de l'association) et de M. Jean-Luc Andriet correspondant de la presse locale.

L'inauguration du cyber centre s'est très bien passée. La délégation a été très bien reçue. De nombreux discours se sont succédés : représentants politiques, religieux, militaires... Le bâtiment est terminé. La salle destinée à accueillir le public est meublée de 15 tables et de 30 chaises et équipée de 30 postes informatiques. Il reste les sanitaires à installer. La connexion internet se fait par l'intermédiaire d'une clé 3G, cette connexion est assez lente et devra être améliorée.

Une première session de cours a déjà eu lieu : 22 personnes étaient inscrites et ont pu bénéficier, contre 8000 Francs CFA (environ 12 euros), de 4 semaines de cours (9h – 13h). Il y a actuellement deux formateurs et une personne s'occupe de la maintenance informatique.

## **3 – Partenariat du collège de Petite Lande avec le CEG de Sô-AVA.**

Un groupe de travail s'est constitué au sein du CEG de Sô-Ava pour mettre en œuvre et gérer les échanges entre le CEG de Sô-AVA et le collège Petite Lande de Rezé. Ce groupe est constitué de 5 personnes, trois professeurs en fonction, d'un professeur à la retraite et de deux anciens élèves.

## **4 – Convention « fonctionnement du cyber ».**

Une convention entre GSADE-ONG et Grand-Lieu/ Nokoué a été approuvée pour financer le fonctionnement du cyber-centre. Elle sera signée lors de la venue d'André Todje à St Lumine de Coutais (du 18 au 22 novembre)

## **5 - Intervention de M. Pierre-Marie Binet au collège Petite Lande.**

Durant la semaine du 12 au 16 octobre, M. Pierre-Marie Binet va présenter le cyber-centre aux élèves du collège Petite Lande qui ont participé, grâce à leur course solidaire, au financement du cyber-centre.

## **6 – Projets à mettre en œuvre.**

Une pirogue informatique est toujours d'actualité. Elle permettrait aux élèves scolarisés dans des zones reculées de bénéficier d'une initiation à l'informatique et à internet. L'idée de confier l'étude technique de ce projet à un lycée professionnel a été évoquée. Ce projet nécessiterait d'employer une personne sur place, au Bénin.

Un membre de l'association a évoqué le fait qu'on pourrait, lors des prochains projets, insister sur l'aspect culturel de nos relations. Des exemples ont été donnés :

- Projet artistique : peintures murales sur le cyber-centre et au collège Petite-Lande pour garder la mémoire des actions réalisées.
- Projet cinéma : projeter le même film en France et au Bénin, filmer les débats et les réactions du public.
- Projet lecture : faire lire aux jeunes béninois et français le même livre.
- Echange musical
- Etc

## **7 – Soirée "Regards sur l'Afrique"**

Cette soirée aura lieu le 21 novembre au cinéma de St Philbert de Grand-Lieu.

Film choisi : Difret (sur les mariages forcés en Ethiopie)

Voir programme détaillé sur [cinéphil.fr](http://cinéphil.fr)

Il faudrait, l'an prochain, penser à envoyer aux béninois le film projeté en France lors de ce festival.

**Le président clôt la séance à 21 h.**